

Introduction. Migrations en Méditerranée

Camille Schmoll

► **To cite this version:**

Camille Schmoll. Introduction. Migrations en Méditerranée. Hélène Thiollet; Camille Schmoll; Catherine Wihtol De Wenden. Migrations en Méditerranée, CNRS Éditions, pp.9 - 29, 2015. hal-01675533

HAL Id: hal-01675533

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01675533>

Submitted on 10 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Migrations en Méditerranée Permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises

Camille SCHMOLL, Hélène THIOULET, Catherine WIHTOL DE WENDEN

Introduction

Dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Fernand Braudel [1982, p. 101] écrit qu'aucun autre lieu au monde ne mêle autant les liens complexes entre l'histoire et la géographie et que le monde, centré sur la mer intérieure jusqu'au seizième siècle, cesse alors d'être centré sur elle, de vivre pour elle et à son rythme avec les grandes découvertes du nouveau Monde. La civilisation latine, « la plus résistante de toutes », aux prises avec la mer, « rayonnante, s'avance à travers l'espace méditerranéen et, par-delà, vers les profondeurs de l'Europe, vers l'Atlantique et l'ultra mer ibérique ». Nous sommes à la veille de la découverte du Nouveau Monde. Mais la « mer du milieu des terres » comme on l'appelait dans l'Antiquité n'en a pas moins continué à vivre, à échanger, avec des mobilités autres que celles exclusives des puissants et des soldats, qui font sa texture sociale et culturelle. Elle est aujourd'hui aussi le terrain des plus grands affrontements du monde, d'Est en Ouest et du Nord au Sud, sans compter les multiples controverses de voisinage (Grèce et Macédoine, Chypre, Sahara occidental). Aux grands enjeux mondiaux (Israéliens et Palestiniens), se sont ajoutés des conflits liés aux flux migratoires et de réfugiés vers l'Europe, qui a fixé là sa frontière externe, source de milliers de morts et de sans-papiers, faisant de la Méditerranée un vaste cimetière marin.

La Méditerranée n'est pas un ensemble homogène. Vingt-deux États la bordent, si l'on y inclut le Portugal et la Jordanie, formant autant de lieux

d'échanges et de face-à-face. Le géographe Yves Lacoste distingue trois Méditerranées, dont l'unité se définit selon lui par la civilisation de l'olivier : Maghreb/Europe de l'Ouest, Balkans, Turquie incluse et Proche-Orient ou *Mashrek* (voir la carte en fin de chapitre). Cette distinction est également pertinente pour les flux migratoires qui la traversent. L'ensemble Maghreb/Europe se caractérise par le passé colonial des flux migratoires, le régime des visas pour des flux devenus mixtes (travail, asile, études et regroupement familial), avec un pays exclusivement d'immigration, la Libye, et une présence souvent transnationale des migrants dans les pays européens. L'ensemble balkanique est davantage marqué, depuis la chute du mur de Berlin, par des migrations ethniques (Albanais en Grèce dont les Arvanides, Grecs pontiques et, depuis 1989, migrations de l'ancien espace communiste vers la Grèce, Bulgares d'origine turque repartis à la même date en Turquie) et par la place centrale jouée par la Turquie, pays de départ, d'accueil et de transit au carrefour des turbulences migratoires de la région [Wihtol de Wenden, 2012]. L'ensemble proche-oriental est marqué par des flux de réfugiés parmi les plus importants au monde (cinq millions de Palestiniens depuis plus d'un demi-siècle, près de deux millions d'Irakiens entre 2003 et 2009 et quatre millions de Syriens) et des flux migratoires régionaux massifs, en provenance d'Égypte notamment.

Cette diversité des configurations migratoires permet à la fois de s'interroger sur la spécificité de l'espace méditerranéen, le plus important au monde avec la frontière entre les États-Unis et le Mexique, sur le système régional qu'il forme, sur le régime de mobilité et de fermeture qu'il dessine, ainsi que sur les continuités et ruptures survenues depuis la chute du rideau de fer, dans une phase historique ponctuée par de multiples bouleversements. Plus particulièrement, cet ouvrage propose un éclairage sur les dynamiques migratoires contemporaines, au regard des changements sociaux, économiques et politiques qui ont affecté la région durant les dix dernières années : crises économiques sud-européennes, montée des xénophobies et des tensions identitaires, printemps arabes, révolutions et guerres civiles... Peut-on considérer que ces transformations rendent légitime l'usage de la notion de « crise migratoire », fréquemment associée aux crises politiques et économiques de la région ? Quelle est la pertinence de la focalisation sur les *crises* (changement brutal et souvent violent) comme grille de lecture des systèmes migratoires méditerranéens dans le contexte contemporain ? Les auteurs de cet ouvrage posent ces questions à la lumière des débats récents qui traversent les études migratoires, croisant une attention croissante pour le caractère polymorphe des pratiques de mobilité et une approche multi-niveau des politiques publiques.

La Méditerranée : espace, système, et régime migratoire

L'Europe forme un *espace migratoire* avec la rive sud de la Méditerranée, une notion définie par des géographes comme Gildas Simon dans *L'espace migratoire des Tunisiens en France* [Simon, 1979], mais aussi par Thomas Lacroix qui met l'accent sur le transnationalisme des activités associatives tournées vers le développement local [Lacroix, 2005] et par Serge Weber qui analyse le lien migratoire qui se joue des frontières entre l'Italie et l'Europe de l'Est après 1989 [Weber, 2004]. D'autres auteurs tels qu'Alain Tarrus et Michel Péraldi ont mis en avant des logiques de circulation au sein de cet espace migratoire, logiques caractérisées par la mise en place de réseaux commerciaux et de territoires circulatoires, permettant de mettre en lumière des liens transnationaux initiateurs de mouvements d'une *mondialisation autre* [Tarrus *et al.*, 2013 ; Péraldi, 2001 ; Schmoll *et al.*, 2013]. La majorité des flux migratoires vers l'Europe sont issus de la rive sud de la Méditerranée, compte tenu des liens historiques et de voisinage qu'elle entretient avec cette région et des complémentarités démographiques et économiques qu'offrent les deux espaces. Les portes de l'Europe que sont Gibraltar, Melilla et Ceuta, Malte, Lampedusa, les îles Canaries, Chypre, la frontière gréco-turque, où affluent aujourd'hui des Africains sub-sahariens et des réfugiés du Proche et du Moyen-Orient donnent l'image d'une Europe assiégée qui échoue à contrôler ses frontières tout en cherchant à associer les pays de transit devenus pays d'immigration, en en faisant ses garde-frontières. Shoshana Fine montre ainsi dans cet ouvrage, combien, dans le cas de la Turquie, la notion de « pays de transit » est tout autant une catégorie construite dans le cadre de négociations et d'accords de coopération inter-institutionnels pour le contrôle des frontières qu'une réalité (chapitre 4).

À l'exception des pays d'Europe centrale et orientale, tous les États de l'Union européenne sont des pays d'immigration et ont eu pendant plusieurs décennies un solde migratoire positif (plus d'entrées que de sorties). En trente ans, les pays d'Europe du Sud et des Balkans, de pays d'émigration qu'ils étaient jusqu'aux années 1980, sont devenus des pays d'immigration, bien que la crise récente en Europe du Sud ait atténué ce phénomène, voire renversé les soldes migratoires pour l'Espagne et la Grèce (chapitre 12). Au Sud et à l'Est de l'Europe de nombreux pays deviennent à leur tour des pays d'installation. Les pays du Maghreb, l'Égypte ou encore la Turquie sont tout à la fois des pays d'émigration, de transit et d'immigration, comme le décrivent Mehdi Alioua, Ali Bensaâd, Stéphane de Tapia et Delphine Pagès-El Karoui (chapitres 14, 15, 17 et 23). La présence durable de migrants dans ces sociétés soulève ainsi la question de la diversité et de son acceptation. Ali Bensaâd montre combien, au Maroc, celle-ci est enchevêtrée avec la question de la démocratisation et des droits de l'homme (chapitre 15).

Au milieu de ce territoire assez bien circonscrit qui justifie le terme d'espace migratoire euro-méditerranéen, la Méditerranée est aussi une des lignes de fracture parmi les plus importantes au monde – économique, politique, sociale, culturelle, démographique – malgré les dialogues et les proximités. Du point de vue de la population, c'est le face-à-face entre l'Europe et le Maghreb qui est le plus marqué : tandis que les pays de la rive nord de la Méditerranée ont vu leur population croître d'environ un tiers entre 1950 et 2000, les pays de la rive sud ont connu un accroissement multiplié par trois, en dépit de la transition démographique dans laquelle ils sont engagés [Courbage *et al.*, 2007]. L'âge médian, qui était en Europe de 28 ans dans les années 1950 est passé à quarante ans tandis qu'il est de 25 ans au Maghreb. L'emploi, malgré la crise en Europe, constitue une autre ligne de fracture ainsi que la richesse par habitant : le PIB par habitant dans l'Union européenne est 14 fois plus élevé qu'au Maghreb, les transferts de fonds liés à l'émigration venant atténuer les écarts. Métamorphose durable des flux, le développement du tourisme international a parfois induit une installation durable, et, plus généralement, des migrants du Nord viennent aujourd'hui s'installer au Sud, notamment au Maghreb : Français en Algérie, décrits par Giulia Fabbiano (chapitre 22), Espagnols au Maroc (chapitre 18). Depuis la période de récession économique des années 1970 (1974-1981), les migrations économiques ont changé de dynamique et de géographie (voir « Le point sur les données » qui fait suite à ce chapitre, par Elena Ambrosetti, p. 31). La crise économique de 2008 va-t-elle modifier aussi durablement les systèmes migratoires méditerranéens ?

Ces dépendances, cette présence réciproque, ces complémentarités entre Nord et Sud, ces passions et ces tensions font en effet de cet espace un *système migratoire*. Le terme développé par Douglas Massey [puis par la démographe des Nations unies, Hania Zlotnik] à propos des relations entre les États-Unis et le Mexique, a été étendu à d'autres régions du monde [Massey, 2003]. La notion de système migratoire permet de mettre en lumière une donnée essentielle des dynamiques migratoires contemporaines : la mondialisation des migrations s'accompagne paradoxalement d'une régionalisation accrue des flux. Dans chaque région du monde, il y a aujourd'hui plus de migrants qui viennent de la même région que de migrants venus d'ailleurs. Les « champs migratoires » pratiqués par les migrants sont en réalité de faible amplitude, notamment pour les réfugiés, et les demandeurs d'asile, les déplacés environnementaux, mais aussi les femmes et les mineurs non accompagnés, migrants les plus fragiles et les plus démunis. C'est particulièrement vrai pour l'Europe dans sa relation avec la rive Sud de la Méditerranée, avec plusieurs configurations migratoires : le couple migratoire souvent fruit du passé colonial (une seule nationalité de départ dans un seul pays d'accueil comme les Algériens

en France), la quasi-diaspora, avec une nationalité présente dans de nombreux pays européens formant de puissants réseaux transnationaux économiques, culturels, religieux, familiaux, comme c'est le cas des Turcs et des Marocains en Europe, les deux premières quasi-diasporas par leur nombre, enfin le saupoudrage, reflet des événements qui ont marqué ces vingt-cinq dernières années en matière de mobilités, comme en Italie [Wihtol de Wenden, 2013]. Elena Ambrosetti revient sur ces différents aspects dans les pages qui suivent cette introduction (« Le point sur les données », p. 31). Les quasi-diasporas sont l'objet de beaucoup de sollicitude de la part des pays d'origine, comme c'est le cas de la Turquie et du Maroc qui font de leurs migrations une diplomatie pour exercer une présence, une influence, une pression ou une intrusion par migrants interposés grâce au déploiement de divers instruments (droit de la nationalité, droit de vote à distance, organisation de l'islam en pays d'accueil, apprentissage linguistique, soutien associatif, facilitation des transferts de fonds). À propos du vote à distance, Thibault Jaulin souligne que son mouvement de généralisation dans les pays arabes ne doit pas en masquer la très grande hétérogénéité. Le cas du Liban, en particulier, n'est pas exempt de paradoxes, car la loi sur le vote à distance, pourtant fortement voulue et soutenue, ne parvient pas à être appliquée, pour les mêmes raisons qui ont pu expliquer son adoption, à savoir la dépendance du pays au confessionnalisme politique (chapitre 13). Stéphane de Tapia aborde également la question de la mobilisation des diasporas par l'État, question à la fois centrale et contestée dans la sphère publique turque (chapitre 14).

L'Europe n'attire que la moitié des migrants de la rive Sud de la Méditerranée : ceux-ci se destinent aussi massivement, et ce depuis le boom pétrolier, aux pays arabes comme la Libye (chapitre 19 par Ali Bensaâd), les pays du Golfe [Fargues, 2000, Thiollet, 2011]. Certains pays sont surtout des pays d'immigration, comme le Liban, la Jordanie et Israël, ce dernier expérimentant le passage d'une immigration juive à une immigration de travail non juive, ce qui n'est pas sans générer des tensions et des questionnements identitaires, comme nous le rappellent Lisa Anteby-Yemini et William Berthomière (chapitre 16). D'autres comme les pays du Maghreb et la Turquie sont à la fois des pays d'immigration, d'émigration et de transit pour des migrants sub-sahariens et moyen-orientaux.

Les dispositifs de coopération mis en place depuis le début des années 1990 à travers des accords bilatéraux ou les différents partenariats de développement visent à déployer ou externaliser le contrôle des frontières externes de l'Union européenne. Certains pays cherchent à endiguer cette population venue du Sud en échange de politiques de développement et de délivrance de visas pour les plus qualifiés. L'Espagne, devenue second pays d'immigration en Europe après l'Allemagne au cours des années 2000, l'Italie et la

France ont ainsi conclu de nombreux accords avec le Maroc, la Tunisie, la Libye, mais aussi avec le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et quelques autres, préférant régler en face-à-face avec leurs voisins des flux difficiles à gérer à l'échelle européenne. Jean-Pierre Cassarino propose dans cet ouvrage une lecture globale de la carte de ces accords et de leurs enjeux, qui dépassent largement la dimension purement sécuritaire (chapitre 2, voir aussi Cassarino, 2010).

D'autres pays insulaires comme Chypre et Malte, mais aussi des îles appartenant à des États de l'Union, comme Lampedusa ou les îles égéennes doivent en même temps accueillir à bras ouverts les touristes qui sont leur principale ressource et les rescapés des naufrages en Méditerranée : de tels phénomènes ne sont pas exempts de frictions, comme nous le relate Nathalie Bernardie-Tahir au sujet d'un hôtel de Chypre accueillant tout à la fois des demandeurs d'asile et des touristes (chapitre 20, voir aussi Bernardie-Tahir *et al.*, 2015). C'est alors que, dans le bricolage des institutions et des pratiques administratives, des marchandages, des accords et des politiques de guichet, on peut parler de *régime migratoire euro-méditerranéen*, fait de règles mais aussi de dispositions discrétionnaires, comme la récente fermeture de la frontière à Vintimille en juin 2015, une décision déjà mise en œuvre au printemps 2011, au lendemain des révolutions arabes.

Frontières méditerranéennes

La frontière euroméditerranéenne est à la fois une ligne de fracture et un lieu de passage et de trafics. Depuis 1985, les accords de Schengen, dont on rappelle aujourd'hui les trente ans, ont renforcé les frontières extérieures de l'Europe en contrepartie de l'ouverture des frontières intérieures en imposant des visas aux non-Européens. Ferruccio Pastore nous rappelle les grandes lignes et les écueils de cette politique migratoire européenne qui doit être envisagée dans sa globalité pour en comprendre la crise actuelle (chapitre 1).

Trois idées fausses ont présidé à la mise en place de Schengen : celle que la pression migratoire venue du sud de la Méditerranée était terminée, du fait de la crise, celle que les Européens allaient se substituer aux non-Européens sur le marché du travail et celle que la mobilité des Européens sur le marché du travail serait très forte en Europe, ce qui ne s'est produit que vingt ans plus tard, en 2004, avec l'entrée de dix nouveaux États et avec la crise de 2008. Le dispositif s'est enrichi au fil des années d'autres instruments de contrôle : informatisation des données pour les transgresseurs de frontières (le SIS, système d'information Schengen), SIVE (système intégré de vigilance externe au large de la Méditerranée), prise des empreintes digitales des

demandeurs d'asile pour lutter contre les récidivistes sous d'autres patronymes (Eurodac), et surtout mise en commun des polices européennes pour patrouiller aux abords des frontières extérieures de l'Europe (Frontex, mis en œuvre en 2005) [Migreurop, 2012]. Dans le même temps, la politique européenne des flux a été communautarisée avec le traité d'Amsterdam (1999) suivie d'une plus large place faite à la souveraineté des pays européens (traité de Lisbonne de 2007) et le régime de l'asile a été européenisé avec les accords de Dublin I (1990), Dublin II (« *one stop, one shop* », 2003) et Dublin III (laissant une marge d'appréciation dans la détermination de l'État membre par les pouvoirs publics, 2014).

L'esprit de cette politique d'immigration et d'asile est à la fois le contrôle, la dissuasion et la répression, avec une guerre menée contre l'immigration irrégulière, des politiques musclées de reconduction à la frontière assorties d'une large médiatisation, des moyens accrus alloués à l'agence Frontex et une tentative longue et difficile d'harmonisation de l'asile à l'échelle européenne car chacun des pays veut rester maître de sa diplomatie. Pourtant, le Livre vert européen de 2005 mettait l'accent, après des années d'« immigration zéro » comme objectif affiché, sur le vieillissement de la population européenne, les pénuries de main-d'œuvre et la nécessité d'attirer les compétences et les talents dans la compétition mondiale dans laquelle l'Europe est engagée. Loin de dissuader les arrivées de demandeurs d'asile et de sans-papiers aux portes de l'Europe dans des proportions sans précédent (634 000 demandeurs d'asile et 283 000 entrées illégales en 2014 d'après Frontex), les migrations se poursuivent sur des embarcations de fortune (*pateras, cayucos, zodiacs, cargos* voués à la casse) car l'Europe continue à attirer notamment les « grilleurs de frontières » (*harragas*). Les morts s'accumulent depuis les années 1990 : on aurait dénombré jusqu'à 40 000 morts en Méditerranée depuis cette date, dont 3 300 morts sur le détroit de Gibraltar entre 1997 et 2001, 14 000 en Méditerranée entre 1998 et 2008 et 29 000 entre 2000 et 2015, d'après diverses sources journalistiques. L'importance de ce phénomène des morts aux frontières est abordée dans deux chapitres de cet ouvrage, complémentaires : celui de Carolina Kobelinsky, qui propose une analyse ethnographique des acteurs impliqués dans la prise en charge des corps des migrants retrouvés aux frontières espagnoles de l'Union européenne (chapitre 11), et celui d'Olivier Clochard et Nicolas Lambert qui restitue la cartographie – et par là même l'ampleur, la localisation et les temporalités – de ce drame qui ne cesse de se reproduire et de s'accroître (chapitre 7).

L'Europe, continent des droits de l'Homme, dont les États sont tous signataires de la Convention de Genève de 1951 sur l'asile, de la Convention sur les droits de l'Enfant de 1986, de l'inscription du droit au regroupement familial comme droit fondamental, peut-elle tolérer que la Méditerranée se

transforme en un vaste cimetière ? En octobre 2013, quand 366 morts ont été dénombrés au large de l'île sicilienne de Lampedusa, l'Italie avait pris acte de l'absence de solidarité des pays européens du Nord à l'égard des pays européens du Sud, et décidé de mettre en œuvre l'opération Mare Nostrum, sauvant davantage de vies (170 000 personnes) que Frontex, durant un an. À l'automne 2014, l'opération Triton de l'agence Frontex lui a succédé mais le sauvetage en mer a cessé d'être une priorité au profit de la surveillance des traversées irrégulières. Avec la montée des flux de demandeurs d'asile aux portes de l'Europe suite aux crises syrienne, libyenne et de la corne de l'Afrique en 2015, la Commission européenne a proposé des quotas d'accueil aux pays européens, en fonction de leur richesse et de leur population. Il semble qu'une fois encore, le souverainisme l'ait emporté sur la solidarité, plusieurs pays refusant de se voir imposer des quotas, pris entre la montée de l'extrême droite et les sondages d'un côté, le respect des accords fondamentaux, l'éthique européenne et les injonctions d'organisations de la société civile, voire du Pape, à l'accueil, de l'autre. C'est dans cette hypocrisie que la frontière a été fermée entre l'Italie et la France en juin 2015 comme au printemps 2011, non sans théâtralisation des politiques de fermeture.

Au final, la continuité des politiques migratoires dans l'espace euro-méditerranéen semble l'emporter sur le changement. Les travaux présentés dans cet ouvrage montrent la poursuite des principes énoncés lors du pacte européen d'immigration et d'asile de 2008 qui mettent en avant la lutte contre l'immigration irrégulière, une « entrouverture » limitée des frontières aux besoins de main-d'œuvre très qualifiée, le renforcement du contrôle des migrations extra-européennes, de timides tentatives d'harmonisation du droit d'asile qui achoppent à chaque afflux des demandeurs d'asile, la poursuite des formes de coopération monnayant contrôle de l'émigration contre aide au développement comme lors des accords de Barcelone de 1995 à 2005. Quelque 1 100 morts au large de Lampedusa en avril 2015 ont ravivé la réflexion sur la politique migratoire et la politique d'asile de l'Union européenne. Mais, en 2015, l'UE a encore placé au centre du débat la coopération avec les pays de transit (jusqu'au Soudan : le processus de Khartoum évoqué par Ferruccio Pastore dans le chapitre 1) et de départ et les sanctions contre l'émigration irrégulière dans les pays du Maghreb et au-delà. La lutte militarisée annoncée contre les passeurs dans les pays de départ est devenue une priorité. Or, cette lutte pose un problème de mandat autant que de souveraineté. Par ailleurs, comme le souligne Anna Triandafyllidou, dans un chapitre consacré aux réseaux du trafic de migrants, la lutte contre les passeurs s'avère souvent être un échec. Tout d'abord, parce que les routes migratoires fonctionnent en vases communicants : quand l'une se ferme, la pression migratoire se reporte sur une autre [voir aussi Bernardie-Tahir *et al.*,

2014]. Ainsi, il est partiellement illusoire de vouloir fermer les canaux d'entrée : si itinéraires, embarcations, moyens et tarifs du trafic de migrants peuvent évoluer, « les motivations, la nature et le mode de fonctionnement des réseaux restent inchangés ». Enfin, le coût humain de telles politiques doit être questionné (chapitre 6, voir aussi le chapitre 19 sur la Libye).

L'omniprésence du fait frontalier, avec le développement des entraves à la migration, à l'intérieur du territoire européen, mais aussi aux marges externes de l'Europe, est une conséquence directe des continuités politiques qui viennent d'être décrites. Cet ouvrage documente ainsi amplement ce qu'on peut appeler la montée en prégnance des « faits de frontières » dans l'espace euro-méditerranéen. Certes, la frontière méridionale de l'Europe marquée par la Méditerranée n'a cessé de se renforcer. Mais la frontière n'est plus simplement « une ligne dans la mer », elle prend une forme de plus en plus réticulaire et multilocalisée [Clochard, 2010]. Les politiques migratoires induisent de multiples lieux de filtrage, de captage et refoulement, d'immobilisation et d'enfermement des migrants. Il nous faut alors faire preuve d'imagination géographique : la toile frontalière euroméditerranéenne se matérialise en de nombreux points : enclaves, villes-frontières, centres de rétention et prisons qui essaient au Nord et au Sud, camps de réfugiés... [Migreurop, 2012 ; Wihtol de Wenden, 2013]. Des murs se sont construits comme à Ceuta à l'initiative de l'Union européenne en 1999, des frontières ont été renforcées comme entre la Grèce et la Turquie, le long de la rivière Evros, d'autres murs ont été annoncés en 2015 comme en Hongrie, tandis que des camps se sont multipliés aux abords de l'Europe, en Libye, au Maroc, à Malte ainsi que des lieux d'enfermement comme les zones d'attente et les centres de rétention.

Cette dynamique de fermeture n'est pas uniquement la prérogative de l'Europe : Kamel Dorai et Cyril Roussel montrent que les États du Moyen-Orient ne cessent d'opérer de nouvelles fermetures et de nouvelles formes de filtrage des flux, en opposition avec la tradition de circulation et d'échanges caractéristique de la région (chapitre 5). Farida Souiah décrit comment, sous la pression européenne, l'Algérie a institué une politique de criminalisation de la *harga*. Mais cette criminalisation de fait répond également à des enjeux nationaux, dans la mesure où la *harga* touche de jeunes hommes « forces vives de la nation » (chapitre 9). Au final, les textes qui composent cet ouvrage nous amènent à faire le constat de l'existence de citoyennetés segmentées, « subalternes », limitées, partout en Méditerranée.

Partout s'impose le constat d'une mise aux marges des populations migrantes, entre domestication et discrimination. L'importance des flux irréguliers, l'absence de politiques d'intégration ou la faiblesse de ces politiques, laissant une large place aux mécanismes communautaires et familiaux d'organisation, la forte sélectivité des politiques de visa et des

opérations de régularisations... tous ces éléments contribuent à fragiliser de manière croissante la situation des migrants. Lisa Anteby et William Berthomière décrivent les mesures discriminatoires réservées aux travailleurs et demandeurs d'asile non juifs en Israël, même si on peut observer, en parallèle, des formes d'intégration « par le bas » dans la société (chapitre 16). Ali Bensaâd souligne l'ambiguïté libyenne qui consiste à « solliciter et tolérer une immigration vitale pour son économie et son système rentier mais à la maintenir dans l'informalité pour lui imposer une précarité et pour en garantir surtout la réversibilité » (chapitre 19). Manlio Cinalli documente, pour l'Europe, la diminution constante de la protection sociale des migrants, accélérée (mais pas initiée) par la crise (chapitre 3). Les accords bilatéraux, nous dit Jean-Pierre Cassarino, n'ont pas qu'une fonction sécuritaire : ils servent bel et bien à discipliner la main-d'œuvre étrangère, en limitant ses droits (chapitre 2). Face à cette montée de l'exclusion, des initiatives locales voient le jour comme nous le rappellent Thomas Lacroix et Naïk Miret (chapitre 18). Les municipalités, en particulier, tendent à suppléer à la mission d'accueil des États : c'est le cas des conseils de migrants institués dans plusieurs pays sud-européens (chapitre 3). La fragilisation de la situation légale des migrants n'empêche pas des formes non plus d'interaction et de cohabitation au quotidien, le modèle du travail domestique à domicile, évoqué par Maurizio Ambrosini étant l'illustration type du fait que le modèle de welfare sud-européen n'oppose pas ce qui est de l'ordre de l'acceptation sociale des migrants – par le biais de leur insertion dans les familles sud-européennes, et la fragilité de leur statut légal. C'est tout le paradoxe (chapitre 10).

Évolution et permanence des configurations migratoires en Méditerranée

L'Union européenne et ses politiques ont contribué à structurer le champ migratoire euro-méditerranéen sur le temps long en bloquant la mobilité des uns et en facilitant la mobilité des autres. Les politiques de contrôle se heurtent néanmoins largement à des dynamiques sociales, économiques et politiques qui les contredisent ou les invalident. Au sein de l'Europe, on constate une contradiction forte entre les discours politiques, les tendances des opinions publiques, la culture politique de toute une région d'une part avec d'autre part, les besoins économiques et démographiques de la région et les réalités migratoires observées dans la durée. Terre d'immigration et d'émigration, finistère fait de mobilités, l'Europe peine à résoudre ces tensions.

Dans la période récente, le changement le plus important provient des transformations à la fois conjoncturelles et structurelles des configurations

migratoires : on observe qu'en 2014, le rôle de filtres joué par des pays tampons comme la Libye, longtemps garde-frontière des migrations subsahariennes vers l'Europe (et dans une moindre mesure en Tunisie) est mis en péril par la guerre civile qui embrase le pays. De nouveaux flux de migrants et de demandeurs d'asile africains provenant de la Syrie, de la Corne de l'Afrique et du Soudan, mais aussi d'Afrique de l'Ouest au Maghreb arrivent en plus grand nombre aux frontières de l'Europe à travers la Méditerranée. Le caractère inédit de ces flux tient à leur importance numérique : ils étaient plus de 200 000 à franchir les frontières maritimes de l'UE en 2014, et l'on comptabilise, en août 2015, plus de 270 000 réfugiés et migrants arrivés en Europe par la voie maritime, principalement en Italie et en Grèce. Ces flux doivent générer des réponses et des prises en charge locales qui sont rendues compliquées par les transitions politiques et les difficultés économiques locales (comme en Grèce ou dans le Mezzogiorno italien). En même temps, ces flux génèrent des opportunités économiques importantes. Le secteur lucratif de l'accueil des migrants produit ainsi des rapprochements inédits entre domaines humanitaire et sécuritaire, comme le montre Marie Bassi dans le cas de la Sicile (chapitre 8). Car l'Europe du Sud connaît actuellement une phase de remous sans précédents dans l'histoire de l'intégration européenne, aux prises avec une crise polymorphe : crise politique de l'intégration européenne, crise migratoire liée à l'afflux des migrants à ses frontières, mais aussi déprise économique depuis 2008, qui fournit le terreau à partir duquel les actes xénophobes et les partis anti-migrants prospèrent, comme le rappellent Manlio Cinalli et Serge Weber (chapitres 3 et 12).

Cette crise sud-européenne a notablement affecté les marchés du travail locaux et le sort des jeunes actifs en particulier. Elle a provoqué une forte augmentation de l'émigration des jeunes, même si celle-ci, de par son caractère récent, est encore assez difficile à documenter. On sait de ces nouveaux migrants qu'ils sont très qualifiés, et qu'ils partent pour réagir à une situation de chômage ou de sous-emploi [Gropas *et al.*, 2013]. Certains d'entre eux sont d'ailleurs des descendants de migrants, comme le rappellent Thomas Lacroix et Naïk Miret (chapitre 18). Comme le rappelle Antonina Levatino, les dispositifs d'échange universitaire ont eu un impact sur leur mobilité (chapitre 21). Les conséquences des départs de jeunes actifs sont néanmoins encore difficiles à évaluer. Mais, comme le souligne Antonina Levatino, la question de la reprise de l'émigration soulève plus généralement la question de la place réservée aux jeunes générations dans ces pays d'Europe du Sud, et notamment à la jeunesse qualifiée, question qui d'ailleurs était présente dans ces sociétés bien avant la crise [Dubucs *et al.*, 2016].

Cependant, au regard des difficultés économiques sérieuses de ces pays, le renversement des flux aurait pu être encore plus spectaculaire. C'est que,

comme le montrent Thomas Lacroix et Naïk Miret la relation entre chômage ou crise et émigration n'est pas si simple : les filières migratoires jouent également un rôle d'amortisseurs, et peuvent faire preuve d'une extraordinaire capacité d'adaptation au changement (chapitre 18). Certains secteurs d'emploi résistent par ailleurs. Ainsi, la montée de la dépendance des pays européens à l'égard des métiers de service et de soin, le « care », tout comme les médecins en milieu rural ne sont pas endigués par la crise.

Maurizio Ambrosini souligne ainsi l'importance du secteur du soin aux personnes dans l'économie familiale sud-européenne (chapitre 10). Il concerne en particulier des femmes, employées dans le cadre de ce que les *études genre* nomment le « travail reproductif », dans le cadre d'un marché du travail sexuellement segmenté [Anthias *et al.*, 2000 ; King, Zontini, 2000 ; Miranda, 2008 ; Pugliese, 2002]. Souvent présentées comme une prérogative du modèle sud-européen, ces filières d'emploi féminisées se retrouvent en réalité dans de nombreux pays, dans lesquels le travail reproductif est en première instance de la responsabilité des familles qui délègue volontiers aux femmes migrantes, notamment au Proche-Orient [Deboulet, 2008 ; Jureidini, 2003].

Plus généralement, un certain nombre de dynamiques communes peuvent être observées dans l'ensemble de la Méditerranée, témoignant de configurations migratoires similaires. Partout, les flux sont de plus en plus divers, mixtes, multidirectionnels. Malgré la prise d'importance des populations en exil, on peut remarquer que les motivations des populations migrantes sont souvent mixtes, alliant la recherche d'une protection politique et celle du bien-être économique. On observe en parallèle le renforcement et/ou la réactivation des diasporas et de leur poids dans les événements politiques parfois, mais aussi l'existence toujours aussi forte de réseaux transnationaux, qui appuient et favorisent les circulations de toutes sortes. Les projets migratoires enfin sont redéfinis au fil des trajectoires biographiques, et varient de l'installation au transit, du temporaire au définitif... qu'il s'agisse des Norvégiens en Espagne, des Français en Algérie ou des Subsahariens en Afrique du Nord (chapitres 18, 22 et 23). Mehdi Alioua, à travers la notion « d'étape » restitue ainsi la dimension spatio-temporelle des expériences des Subsahariens au Maroc dans toute leur complexité, loin d'une vision simpliste et linéaire du transit. Cette expérience, nous dit Alioua, est fondatrice de leur identité de transmigrants (chapitre 23).

Du point de vue de la composition des flux, la part des jeunes, des familles, des qualifiés et des femmes semble de plus en plus importante. Les migrations de « seniors » du Nord vers le Sud de l'Europe et entre les deux rives de la Méditerranée – favorisées par l'héliotropisme – cessent d'être un phénomène marginal, de même que les migrations, temporaires ou durables, de

« retour » d'anciens émigrés ou de leurs descendants. Ainsi en Turquie, nous dit Stéphane De Tapia, l'actualité est au « retour » des « troisième-s génération-s », « petits-enfants de migrants venus tenter leur chance dans le pays de leurs parents ou grands-parents dont le taux de croissance est incomparablement plus attractif que ceux des pays de l'UE » (chapitre 14). Le rapprochement des études sur le tourisme et les migrations, ainsi que l'apport des *mobility studies* permettent la prise en compte de ces différents types de mobilités dans leur diversité, en mettant l'accent sur le croisement, dans l'espace euro-méditerranéen, de plusieurs types de flux : migrations certes (*lifestyle* migrants, expatriés, réfugiés, étudiants) mais aussi mobilités temporaires (pendulaires, touristes, circulants commerciaux, etc.). De ce point de vue, les contributions présentes dans cet ouvrage constituent un apport important à cette nécessité de repenser la Méditerranée comme croisement de flux et de réseaux, générant des conflits et des frictions mais également des complémentarités économiques et des formes de cosmopolitisme inédites.

Crise migratoire et Révolutions arabes : au-delà de l'Eurocentrisme

L'articulation entre les migrations ou l'exil et les changements sociaux et politiques qu'a connus le Moyen-Orient depuis 2011 constitue un double enjeu, épistémologique et politique. Le premier est largement obliéré dans la sphère publique et médiatique par le second. La notion de « crise migratoire » moyen-orientale s'est imposée progressivement, d'abord comme une crise ou un « boom » de l'émigration vers l'Europe – une émigration, pas nécessairement moyen-orientale d'ailleurs, puis comme une crise de l'exil, centrée sur le déplacement des populations syriennes en Syrie d'abord, dans les pays voisins essentiellement et depuis 2014, vers l'Union européenne. Cette représentation d'une crise migratoire qui relie soulèvement populaire, instabilité politique et changement de régime avec augmentation des flux migratoires ou modification de leur géographie est largement euro-centrée. Elle est liée aux enjeux de contrôle de l'immigration aux frontières Sud et Est de l'Union européenne qui ont été évoqués plus haut.

L'articulation ou des interactions entre migrations et révolution ou migration et exil relève de représentations politiques marquées par la domination du paradigme européen dans la construction d'une « crise migratoire ». Celle-ci n'offre qu'une vision partielle et de fait, limitée, des dynamiques migratoires à l'œuvre dans la région. Il s'agit en effet, contrairement aux perceptions souvent euro-centrées des systèmes migratoires méditerranéens, de se rappeler que le Moyen-Orient arabe est historiquement une région d'émigra-

tion, d'immigration et de transit. Les flux migratoires se déploient entre les pays du Moyen-Orient autant que vers l'extérieur¹.

Une vision limitée géographiquement d'abord à l'ouest du bassin méditerranéen (avec l'émigration tunisienne initiée mais rapidement tarie en 2011), puis relocalisée au centre et à l'Est avec la crise syrienne et la reprise des flux migratoires irréguliers en provenance de Libye à partir de fin 2013-2014. Les dynamiques moyen-orientales, on le sait, sont loin d'être résumées par le voisinage européen : elles sont largement intra-régionales – qu'on pense aux migrations économiques ou aux flux de réfugiés palestiniens, irakiens, syriens – et globales, notamment connectées à l'Asie à travers les migrations vers les pays du Golfe.

Une vision limitée épistémologiquement puisqu'elle se prive d'une approche structurale complexe du lien entre migration et révolution au profit de causalités étroites, qui réduit le « politique » à la capacité de contrôle du territoire et de la mobilité des personnes (la souveraineté territoriale) et fait de la migration un élément de perturbation de cette souveraineté. En d'autres termes, les *révolutions* sont conceptualisées *a minima* comme des moments où la souveraineté s'exerce mal ou moins bien, du fait des changements de régimes, de l'instabilité politique ou de la guerre civile qu'elles entraînent (cas libyen et syrien).

Rien d'étonnant pourtant à ce que les acteurs politiques endossent une perception classiquement wéberienne du lien entre migration et révolution. Et partant, à ce que la migration soit perçue de prime abord comme une perturbation de l'ordre politique, au même titre que les soulèvements populaires. La perception classique ou souverainiste du phénomène migratoire permet d'expliquer le lien établi a priori entre migrations et révolution et la focalisation sur la fonction perturbatrice de la migration comme des soulèvements populaires par rapport à un « ordre » supposé stable, souverain, sédentaire. On comprend néanmoins que cette lecture est empreinte non seulement de normativité, de hiérarchies éthiques (ordre vs désordre) et nourrie des intérêts d'acteurs étatiques dominants du champ politique national, régional et international. Ainsi les intérêts de l'Union européenne

1. Le Moyen-Orient est largement perçu comme une région de départ alors qu'il compte les plus grands pays d'immigration du point de vue de la proportion de la population immigrée : les pays exportateurs de pétrole (essentiellement les pays du Conseil de coopération du Golfe, CCG, et la Libye) accueillent depuis un demi-siècle des flux massifs de travailleurs immigrés qui ont contribué à construire leurs économies. Les immigrants des pays du Moyen-Orient circulent en grande partie entre les pays de la région mais viennent aussi d'autres pays du Sud et notamment d'Afrique et d'Asie du Sud-Est.

structurent profondément la vision et les modes de gestion de la « crise migratoire » méditerranéenne depuis le début des printemps arabes.

Si l'on veut qualifier la « crise migratoire » qui affecte les pays du Moyen-Orient dans le contexte des printemps arabes, force est de constater qu'elle revêt au moins quatre caractéristiques, qui sont développées dans différents chapitres de l'ouvrage (chapitre 17 portant sur l'Égypte, par Delphine Pagès-El Karoui ; et chapitre 5, par Kamel Dorai et Cyril Roussel) :

- c'est une crise « mixte » dans laquelle migrations et flux de réfugiés s'entremêlent dans un contexte d'instabilité politique et de crise économique ;
- la crise migratoire qui affecte les pays de la région à la suite des printemps arabes est difficilement quantifiable mais elle est massive : des millions de réfugiés ou de migrants ont été déplacés soit à l'intérieur de leur pays soit hors de leur pays de résidence, de manière ponctuelle ou durable ;
- contrairement aux représentations européennes, elle est très largement circonscrite à l'intérieur du monde arabe, dans les pays immédiatement voisins des pays en crise ;
- elle prend place dans un contexte de faible régulation multilatérale des mouvements migratoires et des flux de réfugiés (par exemple, quasiment aucun pays du Moyen-Orient n'est signataire de la convention de Genève de 1951 et très peu offrent des statuts de réfugiés ou d'immigrants pérennes, comme le montre la carte en fin de chapitre, p. 30).

Une partie des études publiées sur les « printemps arabes » a cherché à déterminer des liens de causalité entre structures économiques, sociales, politiques, culturelles des pays concernés, de la région dans un contexte globalisé avec les mouvements sociaux révolutionnaires que l'on a observés à partir de 2011, d'identifier les causes des soulèvements populaires qui ont balayé le Moyen-Orient. On constate que de leur côté, les spécialistes de la migration dans le monde arabe se sont principalement intéressés aux conséquences des changements politiques et sociaux survenus à partir de 2011 sur les flux migratoires, l'exil, les politiques migratoires et – moins fréquemment – les communautés de migrants [Fandrich *et al.*, 2012 ; Boubakri, 2013, Thiollet, 2013 ; 2014] notamment sur l'impact ou l'absence d'impact des changements de régimes sur les structures de la mobilité [Zohry, 2013] et les volumes de flux [De Haas *et al.*, 2012].

Les auteurs de ce livre se sont attaché à observer différentes facettes du phénomène migratoire en Méditerranée, et ce « en contexte révolutionnaire », mais sans faire l'hypothèse d'une rupture radicale du fait de la perturbation des ordres politiques. Les évolutions du phénomène migratoire en Méditerranée et au-delà ne sont donc pas exclusivement observées

comme des conséquences des changements politiques et sociaux, et des explosions de violences ou des conflits induits par ces derniers. Dans le contexte spécifique du Moyen-Orient, on voit principalement trois liens analytiques à questionner pour explorer le lien entre migrations et révolutions : 1. le lien entre l'existence de diaspora intra- et extra-régionale et la dimension transnationale de la mobilisation sociale des printemps (diaspora et révolutions) 2. le lien entre émigration et contestation politique en réévaluant la pertinence du cadre d'analyse développé par Albert Hirschman [1978, p. 90-107] du « exit, voice or loyalty » (défection, prise de parole, loyauté) qui schématise l'alternative entre l'engagement ou le combat politique et l'émigration ou la fuite 3. Le lien entre immigration et mobilisation sociale (immigration et révolution). Le texte de Nicholas Van Hear en postface revient sur ces analyses.

Les pays du sud de la Méditerranée² sont historiquement des pays d'émigration : ils comptaient en 2012 8 millions d'émigrants, dont 62 % vivaient dans les pays de l'UE et 27 % dans d'autres pays du monde arabe (20 % dans les seuls pays de la péninsule arabe).

Le rôle de l'émigration dans le déclenchement des printemps arabes reste à définir et quantifier. Certaines analyses mettent en avant la migration comme une alternative à la révolution : le départ vers l'Europe ou les pays du Golfe de jeunes frustrés par l'absence de droits politiques et d'opportunités économiques est une réponse aux tensions sociales internes aux pays de la région. Pourtant, l'émigration ne semble pas être une solution durable au mal-développement des pays du monde arabe et n'a pas résorbé le chômage endémique dans la région. L'émigration s'est en outre accélérée durant la période qui a précédé les printemps arabes : de 2001 à 2010, le nombre d'émigrants maghrébins a augmenté de 42 %, et 91 % de ces émigrants se dirigeaient vers l'Europe. Plutôt qu'une alternative, la migration peut donc être considérée comme complémentaire des mouvements de protestation. C'est également l'interprétation qui est proposée par Delphine Pagès El Karoui dans son chapitre sur l'Égypte (chapitre 17).

Les causes de l'émigration au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Égypte et en Syrie peuvent être rapprochées de celles qui ont servi de déclencheur aux mouvements populaires de 2011 : le chômage ou le mal-emploi chez les jeunes, notamment les plus éduqués, l'autoritarisme des États et le manque de libertés politiques mais surtout civiles. L'émigration n'a pourtant permis ni de résorber le chômage ni de proposer des sources alternatives de développement *via* les remises migratoires envoyées dans leurs foyers ou communautés d'origine par les migrants. En revanche, l'impact des liens

2. Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Jordanie, Palestine, Liban et Syrie.

sociaux transnationaux tissés par les émigrants avec leurs sociétés d'origine et l'importance des transferts non pas financiers mais culturels et politiques, de l'expérience de vie dans les espaces démocratiques européen ou nord-américain n'a pas été sans influencer les mobilisations politiques d'une part et les processus de transition politique qui les ont suivis d'autre part. On peut remarquer l'importance relative des figures de l'émigration égyptienne (blogueurs, journalistes, hommes politiques, religieux ayant vécu dans le Golfe) ou des réfugiés politiques comme, en Tunisie, le président Moncef Marzouki [Severo *et al.*, 2012], ainsi que le rôle des diasporas « connectées » et actives dans les mouvements de 2011-2012 et l'importance des nouvelles technologies et notamment des réseaux de micro-blogging (dont Twitter) dans la mobilisation des Égyptiens en Égypte et à l'étranger, dans la formation et la diffusion des messages de contestation et l'accompagnement du débat sur la transition politique.

À l'Est de la Méditerranée comme en Tunisie ponctuellement en 2011-2012 et en Libye depuis 2014, les déplacements de population s'imposent comme une des conséquences dramatiques des printemps arabes, et le poids économique et social de ces crises humanitaires pèse sur les nouveaux régimes et les processus de transition. La communauté internationale et les organisations multilatérales comme le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) en particulier ou l'Organisation internationale des migrations (OIM) se sont mobilisées pour soutenir les populations fuyant la Libye ou les réfugiés syriens³, mais ce sont principalement les pays de la région, voisins immédiats et premiers pays d'asile des réfugiés qui supportent le poids des crises humanitaires engendrées par les printemps arabes.

Le Proche-Orient est historiquement une région d'exil et d'asile tout à la fois : les conflits qui ont affecté le Moyen-Orient depuis les indépendances ont entraîné d'importants mouvements de populations⁴. Des déplacements massifs de population accompagnent aujourd'hui les printemps arabes essentiellement en Syrie, en Libye (mais aussi au Yémen). En Libye, la

3. Selon l'OIM, début septembre 2011, 685 744 migrants ont quitté la Libye pour la Tunisie et l'Égypte, le Nigéria et le Niger ; 208 000 d'entre eux ont été aidés par l'OIM pour rentrer dans leur pays.

4. Les conflits israélo-palestiniens (1948, 1967, 1973), Septembre noir en Jordanie en 1970, et la guerre civile au Liban) « créent » une importante population de réfugiés palestiniens (4 millions en 2013). Les conflits au Liban (900 000 Libanais quittent le pays entre 1975 et 1989), en Irak dans les années 1980 et depuis l'intervention de 2003, et aujourd'hui en Syrie ont aussi « envoyé » des millions de milliers de réfugiés en Turquie, en Jordanie, au Liban. Entre 2003 et 2008, ce sont deux millions d'Irakiens qui se sont réfugiés en Syrie, en Jordanie et, dans une moindre mesure, au Liban.

guerre civile a entraîné outre les combats à l'est du pays dès 2011, l'intervention de forces armées étrangères aux côtés des insurgés. En Syrie, les foyers de conflits se multiplient sur le territoire et transnationalisent une révolution initialement pacifique pour en faire une guerre civile régionale arc boutée entre les dynamiques politiques syriennes, les ambitions régionales de l'État islamique, d'Al Qaeda, les enjeux du nationalisme kurde en Irak et en Turquie et ceux de l'Iran. L'importance quantitative de la crise migratoire suscitée par les printemps arabes est sans précédent. Environ 7,6 millions de Syriens seraient déplacés à l'intérieur du pays en raison de la guerre civile [source : IDMC, été 2015] et 4 millions de Syriens auraient franchi les frontières de la Turquie, du Liban et de la Jordanie [source : HCR]. Les continuités sont fortes également : Turquie, Liban et Jordanie continuent de jouer le rôle de principaux pays d'asile pour les réfugiés moyen-orientaux, accueillant les Syriens après les Palestiniens ou les Irakiens (chapitre 5). De manière générale, les printemps arabes en eux-mêmes se greffent sur des situations d'asile et d'exil pré-existantes et ont un impact sur les situations migratoires des pays en « révolution » : en Syrie, en Libye, en Égypte, les crises politiques et les violences engendrent des déplacements internes alors que ces deux pays accueillent déjà de fortes populations de réfugiés somaliens, érythréens, soudanais et éthiopiens, palestiniens, irakiens et des migrants sub-sahariens.

Conclusion

La Méditerranée est une zone de contrastes, traversée par de multiples frontières. Chacune des régions identifiées dans cette introduction – les trois Méditerranées – et au-delà chaque pays bordant la mer du milieu des terres, présente des singularités en termes de migration. Les éléments de rupture entre les rives sont forts. Mais parallèlement à l'existence de plusieurs sous-régions en Méditerranée, on voit se profiler des tendances communes dans les politiques et dans les configurations migratoires, qu'on retrouvera au fil des chapitres.

En identifiant tout à la fois des éléments de continuité et de rupture dans le temps et dans l'espace, cet ouvrage interroge l'évolution des systèmes migratoires sur la longue, moyenne et courte durée, les transformations des formes de la mobilité, les changements institutionnels, culturels, politiques, économiques et sociaux qui les accompagnent et les déterminent. Les auteurs reviennent sur les effets de frontières, de géographies et d'histoires migratoires, les appartenances et les identités locales, nationales, régionales et transnationales, tout en proposant de dépasser la vision euro-centrique qui domine actuellement l'analyse des migrations en Méditerranée. Si l'actualité

Introduction

27

nous mène à river notre œil sur les crises et leurs multiples soubresauts, nous verrons que les éléments de continuité caractérisant le système migratoire méditerranéen sont nombreux et forts.

Convergences/divergences, ruptures/continuité : C'est en tenant compte des tensions et des contradictions de la migration, phénomène social total et complexe, que se développe cet ouvrage : appuyé sur une connaissance empirique profonde de terrains très contrastés, les auteurs s'attachent à restituer les évolutions formidables du champ des études migratoires dans les trente dernières années pour mieux préparer la compréhension de l'avenir des migrations méditerranéennes.

Remerciements

Cet ouvrage est issu d'un colloque organisé à Rome les 26 et 27 mai 2014, intitulé « Le modèle migratoire méditerranéen dans la tourmente » et soutenu par le CERI/Sciences Po, l'ANR MobGlob, l'École française de Rome et l'Institut français. Nous tenons à témoigner notre reconnaissance à Blandine Genthon des Éditions du CNRS, à François Dumasy, Directeur des Études modernes et contemporaines à l'École française de Rome et à Benoît Tadié, Attaché de Coopération universitaire à l'Institut français pour leur soutien et l'enthousiasme dont ils ont témoigné dans la mise en œuvre de ce projet. Nos remerciements vont également à Dorian Ryser, Éleonora Cerea et Angela Papparusso pour leur disponibilité durant la finalisation de cet ouvrage.

Enfin cet ouvrage est dédié aux enfants de l'année 2015, Esther et Léo.

Bibliographie

- Anthias, Floya & Lazaridis, Gabriella (eds.) (2000) *Gender and migration in Southern Europe : women on the move*, Oxford : Berg.
- Boubakri, Hassan (2013) *Migrations internationales et révolution en Tunisie*, MPC RR 2013/01, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole, Institut Universitaire Européen : <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-01.pdf>
- Braudel, Fernand (1982) *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (5^e édition), Paris : Armand Colin.
- Bernardie-Tahir, Nathalie, & Schmoll, Camille (2014) « Irregular Migration in Southern European Islands », *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 12(2), 87-102.
- Bernardie-Tahir, Nathalie, & Schmoll, Camille (2015) « Iles, frontières et migrations méditerranéennes : Lampedusa et les autres », *L'espace Politique* : <http://espacepolitique.revues.org/3333>.
- Cassarino, Jean-Pierre (2010) *Unbalanced reciprocities. Cooperation and Readmission in the Euro-Mediterranean Area*, Washington : Middle East Institute.

- Clochard, Olivier (2010) «Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire», *Carnets de géographes*, 1 : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_01_03_Clochard.php.
- Courbage, Joseph, & Todd, Emmanuel (2007) *Le rendez-vous des civilisations*, Paris : Seuil.
- De Haas, Hein, & Sigona, Nando (2012) «Migration and revolution», *Forced Migration Review*, 394-395.
- Deboulet, Agnès (2008) «Éthiopiennes, Philippines et Soudanais. Voisinages migrants et confrontation aux sociétés d'accueil au Liban» *Studi Emigrazione*, 172, 837-852.
- Dubucs, Hadrien, Pfirsch, Thomas, & Schmoll, Camille (à paraître) (2016) «Pour une approche générationnelle de l'émigration? Réflexions à partir du cas des migrants italiens très qualifiés à Paris», dans Pierre Sintès *et al.* (eds.), *Migrations et temporalités en Méditerranée*, Karthala-MMSH éditions.
- Fargues, Philippe (2000) *Génération arabes. L'Alchimie du nombre*, Paris : Fayard.
- Fandrich, Christine, & Fargues, Philippe (2012) *Migration after the Arab Spring*, MPC Research Report : http://www.emnbelgium.be/sites/default/files/publications/fargues_fandrich_arab_springmigration_mpc_2012_09.pdf.
- Gropas, Ruby, & Triandafyllidou, Anna, (2013) *Emigrating in times of crisis*, Survey Report, Global governance programme : <http://globalgovernanceprogramme.eu.eu/wp-content/uploads/2014/03/SURVEY-REPORT-Emigrating-in-times-of-crisis.pdf>.
- Hirschman, Albert O. (1978) «Exit, Voice, and the State», *World Politics*, 31(01), 90-107.
- Jureidini, Ray (2003) «L'échec de la protection de l'État : les domestiques étrangers au Liban», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19,3, 95-128.
- King, Russell, & Zontini, Elisabetta (2000) «The role of gender in the Southern European Immigration Model», *Revista de sociologia*, 60, 35-52.
- Lacroix, Thomas (2005) *Les réseaux marocains du développement*, Paris : Presses de Sciences-Po.
- Massey, Douglas (2003) «A synthetic theory of International Migration» dans Douglas Massey, *World in the Mirror of International Migration*, Moscow : Max Press.
- Migreurop (2012) *Atlas des migrants en Europe : Géographie critique des politiques migratoires*, Paris : Armand Colin.
- Miranda, Adelina (2008) *Migrare al femminile*, McGraw-Hill Education.
- Péraldi, Michel (ed.) (2001) *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris : Maisonneuve et Larose.
- Pugliese, Enrico (2002) *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, Bologna : Il Mulino.
- Schmoll, Camille & Semi, Giovanni (2013) «Shadow circuits. Urban spaces and mobilities across the Mediterranean», *Identities*, 20(4), 377-392.
- Severo, Marta & Zuolo, Eleonora (2012) *Egyptian E-diaspora : Migrant Websites without a Network?*, Programme de recherche TIC-Migrations : <http://www.e-diasporas.fr/working-papers/Severo&Zuolo-Egyptian-EN.pdf>.

Introduction

29

- Simon, Gildas (1979) *L'espace migratoire des Tunisiens en France*, Thèse de géographie, Université de Poitiers.
- Tarrius, Alain, Missaoui, Lamia, & Qacha, Fatima (2013) *Transmigrants et nouveaux étrangers*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Thiollet, Hélène (2011) « Migration as Diplomacy ; Labour, Migrants, Refugees and Arab Regional Politics in the Oil Rich Countries », *International Labour and Working Class History*, 79, 103-121.
- Thiollet, Hélène (2013) « Migrations, exils et printemps arabes », pages 133-146 dans Alain Dieckhoof & Frédéric Charillon (eds.), *Afrique du Nord Moyen-Orient. Mondes émergents*, Paris : La Documentation Française.
- Thiollet, Hélène (2014) « From Migration Hub to Asylum Crisis : The Changing Dynamics of Contemporary Migration in Yemen », pages 265-285 dans Helen Lackner (ed.), *Why Yemen Matters. A Society in Transition*, Saqi Books.
- Weber, Serge (2004) *Des chemins qui mènent à Rome*, Thèse de géographie, Université Paris I.
- Wihtol de Wenden, Catherine (ed.) (2012) « La Turquie, au carrefour des turbulences migratoires : hier et aujourd'hui », *Anatoli*, 3, Paris : CNRS éditions.
- Wihtol de Wenden, Catherine (2013) *Pour accompagner les migrations en Méditerranée*, Paris : L'Harmattan.
- Zohry, Ayaman (2013) « Egypt's International Migration after the Revolution : Is There Any Change », *Confluences Méditerranée*, 87, 47-54.

